

AVIS PUBLIC

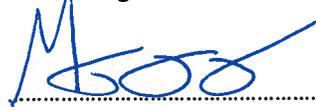
ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT N°320

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le règlement n°320 sur les modalités de publication des avis publics a été adopté le 4 mars 2019 à la réunion ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer et entrera en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité situé au 5, rue du Couvent, Berthier-sur-Mer.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 5^{ième} jour de mars deux mille dix-neuf.

Martin Turgeon, directeur général



.....
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre dix heures et onze heures de l'avant-midi, le cinquième jour de mars 2019. Une copie a également été déposée sur le site Web de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce cinquième jour de mars deux mille neuf.



Signé

Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier

2019/03/05